

Le Conseil consultatif de votre quartier

MONCEAU

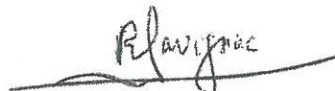
Mairie du 8^e arrondissement, 3 rue de Lisbonne

Salle des Conférences

Lundi 17 décembre 2018, à 18h30

Ordre du jour

- 1- Le Parc Monceau
Préservation du Patrimoine.
Propreté – Sécurité de l'aire de jeux –
- 2- Le Marché Treilhard et son environnement
Association des commerçants
Projets d'animation.
- 3- Point sur les Budgets Participatifs
Réalizations faites ; réalisations attendues ; projets.
- 4- Problème des trottinettes sur les trottoirs.
- 5- Questions diverses.
- 6- Renouvellement du Bureau du Conseil Consultatif de Quartier.



Régis de Savignac

Référent du Conseil Consultatif de Quartier

La mairie du 8^e arrondissement a mis en place depuis 2003 sept conseils consultatifs de quartier avec le souci d'en faire des lieux d'écoute, d'information, de dialogue et d'expression destinés au plus grand nombre possible de personnes. Ils sont ainsi ouverts à tous les habitants, mais aussi aux commerçants et aux professions libérales qui y ont leur activité et participent à sa vie quotidienne. Cette ouverture totale est une caractéristique qui est spécifique à notre arrondissement.

Le conseil consultatif de votre quartier se réunit plusieurs fois chaque année. Si vous êtes électeur, vous serez invité par courrier, à participer à tous ceux qui seront convoqués à l'avenir.

Qui peut y participer ?

Toute personne majeure qui habite dans le périmètre du quartier concerné ou qui possède dans ce quartier, le siège régulier de son activité commerciale ou libérale. Les réunions sont publiques.